

VŒUX D'ASSIEU – LUNDI 8 JANVIER 2018

La cérémonie des vœux est comme chaque année l'occasion de faire un bilan de l'année écoulée et des perspectives.

Je passerai rapidement sur l'actualité internationale, marquée par les attentats et la lutte contre le terrorisme, et sur l'actualité nationale, avec l'élection d'un nouveau Président de la République, de nouveaux Députés et de nouveaux Sénateurs.

Aussi, comme à mon habitude, je me concentrerai sur l'actualité communale, toujours riche en travaux, évènements et projets.

→ Travaux :

Les anciens locaux des infirmières et de l'agence postale devenus disponibles, ont été rénovés et mise aux normes, afin d'y accueillir la Boulangerie.

Les travaux de gros œuvre ont été réalisés par la commune et seront financés par les recettes des loyers, de la même manière que nous l'avons fait pour les autres locaux commerciaux appartenant à la commune (salon de coiffure et d'esthétique, local des infirmières et des kinésithérapeutes).

L'aménagement intérieur de la boulangerie a été réalisé par le locataire, M VILLARD. Une subvention de la Région lui a été accordée pour cet aménagement.

Nous souhaitons tous nos vœux de réussite à la boulangerie VILLARD dans ces nouveaux locaux.

Ainsi les commerces et services sont maintenant regroupés sur la place. Ce regroupement entraîne une vraie dynamique.

Nous sommes très satisfaits d'avoir ces commerces de proximité et nous assumons pleinement notre politique de soutien à ceux-ci.

A nous tous, de les faire vivre. Favorisons les circuits courts, la vie économique locale.

Toujours dans le domaine de la vie économique, le dimanche 22 octobre, les artisans, agriculteurs et commerçants s'étaient donnés rendez-vous à la Salle des Fêtes, pour présenter leurs métiers et savoir-faire.

Ce fut un bon moment d'échanges et de convivialité.

Dans le cadre des Etats Généraux de l'Alimentation, un atelier a été organisé sur notre commune, à l'initiative de notre nouvelle Députée, Caroline ABADIE. Le débat a été riche entre élus, agriculteurs, professionnels de l'alimentation.

Des propositions ont été remontées au niveau national.

→ Voieries

De nombreux travaux sur la commune ont été réalisés.

On note le goudronnage des rues du Triévoz et des Artilliers, la réalisation d'un cheminement piéton rue des Bruyères, l'enfouissement des réseaux électriques et télécoms d'une partie des rues de la Coquillonne et de Saint Jacques de Compostelle, le renforcement du réseau électrique de la rue de Chinay et la pose d'une conduite d'eau potable rue des Artilliers.

Merci à nos partenaires du Département, de la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais, du Syndicat des Energies de l'Isère (SEDI) et du Syndicat des Eaux de Gerbey Bourassonne qui ont assuré la maîtrise d'ouvrage et la prise en charge financière de ces travaux.

La commune n'a eu qu'une partie, à prendre en charge financièrement, sur l'enfouissement des réseaux secs, soit 20000€.

→ **Réseaux assainissement et eaux pluviales**

Le lagunage fonctionne à sa capacité maximale.

Aussi, la régie d'assainissement de la CCPR a lancé des travaux sur notre réseau. Une partie des eaux usées de la commune a été raccordée en fin d'année, sur la station d'épuration des Blaches de Péage de Roussillon.

Ainsi, la lagune est soulagée et peut accepter de nouveaux branchements. Dans les prochaines années, d'autres quartiers de la commune seront concernés. A terme, le lagunage sera supprimé et transformé en un ouvrage d'eaux pluviales.

Les travaux sur notre réseau d'assainissement ont démarré au début des années 80, à l'initiative de Georges PIATON, ancien Maire.

Sa proposition n'avait pourtant pas fait l'unanimité à l'époque et il avait été beaucoup critiqué.

Je salue son initiative, son esprit visionnaire.

Il a permis aux habitants d'avoir le confort de l'assainissement collectif et à la commune de se développer sereinement.

Les travaux sur le réseau ont été poursuivis par les équipes municipales suivantes et achevés sous les mandats de Luc MONIN, notre Maire Honoraire.

→ **Environnement**

Nous pouvons évoquer la journée nettoyage de printemps du 8 avril, avec toujours beaucoup de déchets sur le bord des voiries et le pire, des dépôts de chantiers de démolition sur nos chemins ruraux, dans les bois et sur certaines parcelles agricoles du plateau de Louze.

Au niveau de la CCPR, il faudra que nous avancions sur la déchetterie pour les professionnels, et que nous trouvions une solution, afin que les agriculteurs qui sont victimes de ces dépôts sauvages, puissent les évacuer en déchetterie.

La lutte contre l'ambrosie, véritable fléau de santé publique se poursuit.

Merci pour le travail effectué par nos référents « ambrosie » et la prise de conscience de tous les acteurs, agriculteurs et habitants.

Pour finir sur l'environnement, afin d'améliorer la collecte de verre, une 2^{ème} benne a été installée vers le Pont du Désir.

→ Il me tient à cœur de parler de **la sécurité routière.**

Nous constatons des comportements inadaptés de certains automobilistes.

Je déplore que certains soient incapables de patienter 1 mn à un feu rouge mis en place lors des travaux de voirie.

Et en plus, ils font prendre des risques aux salariés sur les chantiers.

Bref, que faire ! Il n'est pas question, de mettre des ralentisseurs tous les 50 mètres de nos 21 kms de voiries.

Tout le monde en veut, mais surtout pas devant chez lui !

Certains aménagements de sécurité sont envisagés. Cependant, à impossible, nul n'est tenu !

Finalement, n'y aurait-il pas que la répression qui marche ?

Nous sollicitons d'ailleurs régulièrement les services de Gendarmerie pour des contrôles de vitesse.

Hélas, les premiers qui se plaignent sont souvent ceux qui se font contrôler en excès de vitesse.

Pour la prévention, des panneaux de sensibilisation, dessinés par les enfants de l'école ont été installés. Nous les remercions pour cette réalisation. Espérons qu'adultes ils soient de bons automobilistes.

Enfin côté prévention, la commission va travailler sur l'organisation d'une journée sécurité routière en 2018.

→ **Les incivilités** se sont malheureusement poursuivies sur la commune.

Le coût des dégradations sur l'année 2017 est de 10 000€.

Malheureusement cela impactera directement notre budget communal, car les dégâts ne seront pas pris en charge par les assurances.

Je conseille aux personnes qui constatent des délits de les signaler aux services de gendarmerie.

Domage que des personnes qui ont vus certains faits, ne les aient pas signalés en temps et en heure !

Nous avons rencontré régulièrement les services de la gendarmerie. Certaines enquêtes sont en cours et nous espérons que les auteurs soient punis.

Nous organiserons dans le 1^{er} trimestre, une réunion publique pour vous présenter le dispositif « participation citoyenne », que nous souhaitons mettre en place.

Ce dispositif vous parle peut être plus, sous l'appellation « Voisins Vigilants ».

Empruntant la forme d'un réseau de **solidarités de voisinage**, le dispositif doit permettre d'alerter la Gendarmerie de tout évènement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens, dont ils seraient témoins.

Ce dispositif n'a pas vocation à se substituer à l'action de la Gendarmerie.

J'en profite pour saluer et remercier la Lieutenante Sophie CHAED, commandant la brigade de gendarmerie de St Clair du Rhône, qui est excusée ce soir.

Elle est appelée à prendre une nouvelle fonction dans l'année 2018, comme adjointe au commandant de la compagnie de Kourou en Guyane.

Nous lui souhaitons tous nos vœux et la remercions pour sa disponibilité et la motivation dont elle a fait preuve.

→ **Au niveau de la vie scolaire**, malgré une stabilisation des effectifs, nous déplorons une fermeture de classe lors cette rentrée scolaire.

Une 3^{ème} réforme des rythmes scolaires en 9 ans, a été actée au début de l'été, avec la sortie du décret, donnant la possibilité de repasser à la semaine de 4 jours.

Malgré le souhait des parents et des enseignants, de revenir à la semaine de 4 jours, le conseil municipal a souhaité se donner une année scolaire supplémentaire pour s'organiser.

En effet, les activités étaient déjà programmées et les contrats de travail des salariés et les conventions avec nos partenaires auraient été difficiles à dénoncer, dans la précipitation.

Nous reviendrons donc à la semaine de 4 jours en septembre 2018.

J'en profite pour remercier chaleureusement l'ensemble des acteurs qui se sont beaucoup investis pour ces Temps d'Activités Périscolaires: les élus de la commission école, le Centre Social des 4 Vents qui a coordonné ces temps-là, les intervenants qui ont animé des activités de très grande qualité.

→ **Concernant l'urbanisme**, l'enquête publique du Plan Local d'Urbanisme s'est achevée le 20 octobre dernier.

La dernière étape sera l'approbation de ce PLU, par le Conseil Municipal, fin janvier et une mise en application 2 mois plus tard après le délai de contrôle de légalité de l'Etat.

Ce PLU nous a pris beaucoup de temps, d'énergie et aura impacté notre budget communal.

Je ne reviendrai pas sur mes propos des années précédentes, sur les réserves que j'ai faites sur certaines orientations des Services de l'Etat et du SCOT (Syndicat Mixte des Rives du Rhône).

Bref, on est au bout de ce dossier.

Certains habitants trouveront qu'ils n'y a pas assez de terrains constructibles, d'autres qu'il y en a trop !

C'est parfois les mêmes personnes.

Leur terrain doit être constructible, mais pas celui du voisin !

Beaucoup nous interrogent sur ce nouveau PLU.

Gardons à l'esprit que la somme des intérêts particuliers ne fera jamais l'intérêt général !

→ **La vie associative**, est toujours très importante.

De nombreuses activités tout au long de la semaine et des manifestations le WE démontrent que la commune n'est pas qu'un village dortoir, comme j'ai pu l'entendre. Nous sommes fiers de notre soutien aux associations communales et intercommunales, par l'attribution de subventions, la mise à disposition de locaux et d'équipements. Merci aux dirigeants et bénévoles de ses associations pour leur dévouement pour la vie sociale de notre commune.

Pour les perspectives de l'année 2018,

Les travaux d'aménagement du Stade « Georges PIATON » vont débuter ce mercredi 10 janvier.

Un City Stade sera créé, un agrandissement du bâtiment existant sera réalisé, avec une mise aux normes accessibilité et sécurité incendie.

Enfin, un nouveau local associatif sera construit, avec des nouveaux sanitaires.

Ces travaux seront financés par l'Etat, la Région, le Département et la Commune.

Merci à nos partenaires pour leur soutien.

Pour l'ensemble de nos bâtiments, nous poursuivons **les travaux de mise aux normes accessibilité.**

Pour ces travaux, une subvention du Département nous a été accordée.

Après le regroupement des commerces et services, nous pouvons démarrer la réflexion sur **le projet de réaménagement du centre village et des entrées de la commune.**

L'objectif est de marquer l'entrée effective du village, par sans doute des aménagements paysagers, permettant de réduire la vitesse des véhicules.

Pour le centre village, le réaménagement de la place devra permettre de traiter les problèmes de stationnement, d'améliorer la signalétique des parkings et bâtiments communaux, de rénover les espaces publics,

L'embellissement de cette place, permettra de mettre en valeur les commerces et services de la commune, mais aussi d'améliorer son utilisation, pour les moments de convivialité.

La commission a démarré une étude avec l'aide du CAUE (Conseil Architecte Urbaniste et Environnement).

L'appel d'offre pour le marché de maîtrise d'œuvre a été lancé.

Après le choix du maître d'œuvre, une large concertation aura lieu avec l'ensemble des acteurs (commerces, services, associations, utilisateurs, etc....).

L'année 2018 sera consacré à la réalisation de l'Avant-Projet et la recherche de subventions les plus larges possibles.

La 1^{er} tranche de travaux pourrait démarrer en 2019.

Côté voiries et réseaux, les enrobés d'une partie des rues de la Coquillonne et de Saint Jacques de Compostelle seront réalisés par la CCPR.

Les travaux sur le réseau d'Eclairage Public se poursuivront. L'ensemble des armoires électriques d'éclairage public seront mises aux normes, avec l'installation d'horloge astronomique favorisant les économies d'énergie.

Le Département, en partenariat avec la CCPR a lancé le plan « TRES HAUT DEBIT ».

La commune a cédé un emplacement de 50 m2 au fond du parking de l'école maternelle, pour l'installation d'un bâtiment NRO (Nœud de Raccordement Optique).

Ainsi, la fibre optique pourra être déployée sur notre commune dans les années à venir (au maximum en 2024).

La commission voirie finalise son dossier, sur **la mise à jour de la numérotation des habitations**.

Ainsi toutes les habitations ont une nouvelle numérotation métrique. Et toutes les impasses ont été nommées.

Nous sommes désolés pour la gêne occasionnée.

Cette mise à jour est très importante pour les services de distribution, les services de secours et de gendarmerie.

Les nouvelles adresses vous seront transmises par courrier.

Les plaques de rues et les nouveaux numéros seront mis en place par la commune dans le 1^{er} semestre.

La journée nettoyage de printemps est programmée le samedi 24 mars.

Je salue **les nouveaux habitants d'Assieu**, que nous invitons à une soirée conviviale de présentation de la commune le vendredi 7 avril.

Le 11 novembre 2018, une cérémonie particulière sera organisée. Le comité de labellisation de la Mission du Centenaire a attribué le label « centenaire » au projet porté par notre commune.

On pourra visiter sur 3 jours, une exposition, assister à des soirées musicales et participer à un diner spectacle, avec une pièce de théâtre sur le village d'Assieu, pendant la grande guerre.

Les travaux de réflexion sur **le rapprochement entre la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais et la Communauté de Communes du Territoire de Beaurepaire** arrivent à leurs conclusions.

Une décision définitive sera prise dans les prochaines semaines par des délibérations des conseils communautaires et des conseils municipaux.

Si ce regroupement se fait, il nous semble que ce n'est qu'une étape.

Un regroupement de plusieurs structures intercommunales nous entourant est sans doute à envisager.

Cependant, si les communautés de communes deviennent de plus en plus importantes, on est en droit de s'interroger, s'il n'y a une entité de trop entre: la commune, les communautés de communes, le département, la Région et l'Etat.

En tout état de cause, la commune restera l'échelon de proximité gage de réactivité et d'échanges avec les habitants.

Les finances saines de notre commune doivent nous permettre de réaliser nos projets. A condition bien sûr que nos ressources financières soient maintenues. Je veux parler des dotations de l'Etat (comme la Dotation Globale de Fonctionnement), mais aussi des subventions d'investissement, ainsi que nos ressources des impôts locaux.

L'Etat est en droit de décider d'une exonération de la Taxe d'Habitation, surtout lorsque c'est une promesse électorale. Par contre, il a le devoir de compenser la ressource pour la commune, de manière pérenne, en tenant compte de l'évolution des bases, due à l'augmentation de la population par exemple.

Nous avons entendu le discours du Président de la République sur la réforme plus large de la fiscalité locale à l'horizon de l'année 2020.

Nous en prenons acte. Affaire à suivre.....

Cependant, nous devons dépenser l'argent public de manière raisonnable, sans folie des grandeurs, avec les moyens d'une commune de 1400 habitants.

Les équipes municipales précédentes et la nôtre ont démontré qu'il est possible de développer notre commune, d'avoir des équipements et des services, en maintenant une pression fiscale locale convenable.

Nous poursuivrons sur cette voie.

En effet, la pression fiscale globale (impôts sur le revenu, impôts locaux, TVA, CSG, taxes diverses, etc...) est à un seuil qu'il n'est plus envisageable d'augmenter.

Il est donc clair que l'Etat et les collectivités locales devront continuer à faire des économies.

Aussi, on ne peut pas avoir tout et son contraire.

Il faut que l'on prenne conscience, que l'on ne peut pas d'un côté se plaindre de payer trop d'impôts, et d'un autre côté demander toujours plus de services et d'équipements.

Des choix sont nécessaires, comme d'ailleurs sur nos budgets familiaux.

Nous continuerons à prendre une part active dans **les structures intercommunales**, qui sont aussi une réponse en termes d'équipements et de services.

Il est clair que l'intercommunalité a été une réponse pour répondre au besoin des habitants.

Sans forcément parler de fusion de communes, nos 4 communes (Assieu, La Chapelle de Surieu, Saint Romain de Surieu et Ville sou Anjou) ont su se mettre d'accord pour travailler ensemble depuis des années, par exemple en créant le Syndicat Actions Sociales et Sportives des 4 Villages.

Ce Syndicat que j'ai l'honneur et le plaisir de présider, nous a permis d'avoir des équipements sportifs de qualité, des activités sociales et sportives, des services que chaque commune seule n'aurait pu avoir.

Alors oui, les équipements et activités ne sont pas sur Assieu, mais pas très loin tout de même.

Nous ne sommes plus à l'époque où chacun devait avoir son clocher.

Au niveau intercommunalité, on n'oublie pas bien sur **la CCPR** qui a en charge en-autres nos voiries, nos déchets, notre assainissement, j'arrête là la liste des compétences assurées.

A cela, je rajoute des aides directes à notre budget communal, avec le versement de la Dotation de Solidarité Communautaire et la prise en charge du FPIC (Fonds Péréquation des Ressources Communales et Intercommunales), qui devrait être une dépense communale.

En ce qui concerne **la communication**, nous invitons les habitants à consulter les supports de communication officiel (site internet, affichages, journal trimestriel intervillages ...), plutôt que se fier à des sites internet parallèles, ou blogs ou autres facebook, où trop souvent des fausses informations sont diffusés.

Vous pouvez bien sur également questionner le secrétariat de mairie et bien sur vos élus.

Pour le site internet, on note plus de 17 000 visites pour l'année 2017

Les remerciements

Je remercie chaleureusement **mes Adjoints** (Louis MONNET, Pascal PILLEZ, Karine MOINE, Alice GOUEREC) et **les Conseillers Municipaux** (Valérie BESSET, Isabelle BONNARD, Marielle DELHOMME, Éric FAVRE, Jacqueline FIGUET, Frédéric FLEURY, Sandrine GRAVIER, Michel REILLE, Fabrice SEILLIER, Michel VITTOZ) pour le travail réalisé, leur soutien, et leur dévouement pour l'intérêt général.

Merci pour le sacrifice fait, sur le temps pris sur votre vie personnelle, pour l'intérêt général.

Merci à nos familles pour leur patience.

Merci aux employés communaux pour le travail accompli, ainsi qu'aux salariés du Centre Social des 4 Vents, partenaire primordial pour nos temps périscolaires.

Merci à tous les acteurs de la vie scolaire: enseignants, délégués des parents d'élèves, associations du Sou des Ecoles et des Couverts et Bambins, le Centre Social des 4 Vents, le personnel communal et les intervenants des TAP.

Merci aux membres du CCAS, pour le travail réalisé.

Félicitations, pour le repas des aînés et les colis confectionnés par les membres eux-mêmes, avec des produits locaux.

Le repas du CCAS pour les plus de 65 ans aura lieu le samedi 10 février.

Je remercie également les personnes chargées de la gestion des téléalarmes.

Merci aux associations communales et intercommunales qui font vivre notre village, par les manifestations organisées.

Sans les citer toutes les festivités de l'année, je tiens à évoquer au niveau communal, la finale départementale de Boules Lyonnaises des Sapeurs-Pompiers, organisée par l'amicale des anciens pompiers, le dimanche 3 juin au Stade Georges PIATON.

Au niveau des associations intercommunales, il faut noter que nous fêterons les 50 ans du club de la Sanne Football, le WE du 30 juin et 1^{er} juillet.

Je rajoute juste une manifestation qui revient chaque année maintenant sur la commune, à savoir les illuminations du 8 décembre, piloté par l'ASL, où l'ensemble des associations tiennent un stand.

Merci aux Sapeurs-Pompiers et aux Gendarmes pour leur dévouement. Nous leur présentons toute notre gratitude et dénonçons les actes inadmissibles dont ils sont trop souvent victimes.

Rendons hommage aux militaires intervenant sur des opérations extérieures, ainsi qu'aux forces de l'ordre pour leur dévouement et le travail accompli sur le sol Français, pendant cette période de risque terroriste.

Merci à tous nos partenaires des services de la Préfecture, de la Sous-Préfecture, de la Région, du Département, de la CCPR, des Syndicats Intercommunaux, de la CAF de l'Isère, de la Trésorerie et de la Poste.

En ce début d'année, je vous présente tous mes vœux de santé et de bonheur, pour vous-mêmes, vos familles et vos proches, avec une pensée particulière pour ceux qui ont perdu un être cher, ou qui souffrent de la maladie et des aléas de la vie.

En mon nom et au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite une bonne année 2018.